

Annexe VIII : Codes de taxation e-dec Export

Répartition des codes de taxation (CT) e-dec Export														
Taxation	e-dec Export / e-dec web										Stat.		Description	
	No	Taxation	Direction du trafic	Perfectionnement	Procédure	Décompte	Réparation	Remboursement	Trafic de zones franches	Trafic de frontière	CT	CMC		
Taxation	1	1	-	-	-	-	0	-	-	-	21	1	Taxation normale	
	2	1	-	-	-	-	0	-	-	-	24	2	Taxation normale MNC	
	3	1	1/2	-	-	-	1	-	-	-	24	2	Taxation normale MNC avec réparation	
	4	1	-	-	-	-	0	1	-	-	25	1/2	Normale avec remboursement des COV	
	5	1	1/2	-	-	-	1	1	-	-	25	2	Normale avec remboursement des COV avec réparation	
	8	1	-	-	-	-	0	3	-	-	27	1/2	Normale avec demande pour l'alcool	
	9	1	1/2	-	-	-	1	3	-	-	27	2	Normale avec demande pour l'alcool avec réparation	
	10	1	-	-	-	-	0	4	-	-	28	1/2	Normale avec demande pour au moins 2 des types de remboursements 1 à 3	
	11	1	1/2	-	-	-	1	4	-	-	28	2	Normale avec demande pour au moins 2 des types de remboursements 1 à 3 avec réparation	
	12	1	-	-	-	-	0	5	-	-	29	1/2	Normale avec remboursement de la redevance sur la bière	
	13	1	1/2	-	-	-	1	5	-	-	29	2	Normale avec remboursement de la redevance sur la bière avec réparation	
	14	2	1	1	1	1	1	0	-	-	30	1	TPCA suspension sans réparation	
	15	2	1	2	1	1	1	0	-	-	31	1	TPFA suspension sans réparation	
16	2	1	1	1	1	2	0	-	-	32	1	TPCA remboursement sans réparation		
17	2	1	2	1	2	2	0	-	-	33	1	TPFA remboursement sans réparation		
18	2	1	1	1	3	2	0	-	-	35	1	TP remboursement spécial sans réparation		
19	2	2	1	1	1	1	0	-	-	41	1	TPCP suspension sans réparation		
20	2	2	2	2	1	1	0	-	-	42	1	TPFP suspension sans réparation		
23	2	2	1	2	2	1	0	-	-	53	1	TPCP suspension simplifiée sans réparation		
24	2	2	2	2	2	1	0	-	-	54	1	TPFP suspension simplifiée sans réparation		
25	2	1	1	1	1	1	1	-	-	30	2	TPCA suspension avec réparation		
26	2	1	2	1	1	1	1	-	-	31	2	TPFA suspension avec réparation		
27	2	1	1	1	1	2	1	-	-	32	2	TPCA remboursement avec réparation		
28	2	1	2	1	2	2	1	-	-	33	2	TPFA remboursement avec réparation		
29	2	1	1	1	3	2	1	-	-	35	2	TP remboursement spécial avec réparation		
30	2	2	1	1	1	1	1	-	-	41	2	TPCP suspension avec réparation		
31	2	2	2	2	1	1	1	-	-	42	2	TPFP suspension avec réparation		
34	2	2	1	2	2	1	1	-	-	53	2	TPCP suspension simplifiée avec réparation		
35	2	2	2	2	2	1	1	-	-	54	2	TPFP suspension simplifiée avec réparation		
Marchandises en retour	36	4	-	-	-	-	0	6	-	-	22	1	March. en retour avec demande de remb.	
	37	4	-	-	-	-	0	0	-	-	23	1	March. en retour sans demande de remb.	
Tabac	40	6	-	-	-	-	0	-	-	-	21	1	Taxation du tabac MC	
	41	6	-	-	-	-	0	-	-	-	24	2	Taxation du tabac MNC	
	42	6	1/2	-	-	-	1	-	-	-	24	2	Taxation du tabac MNC avec réparation	
Exempt de redevances	43	8	-	-	-	-	0	-	-	-	20	2	Envois non saisis statistiquement	
	44	8	1/2	-	-	-	1	-	-	-	20	2	Envois non saisis statistiquement avec réparation	
Gex, Haute-Savoie	45	1, 4, 8	-	-	-	-	0	61	-	61	1	1	Trafic de zone franche avec la Haute-Savoie	
	46	1, 4, 8	-	-	-	-	0	62	-	62	1	1	Trafic de zone franche avec le Pays de Gex	
Samnaun	47	1, 4, 8	-	-	-	-	0	66	-	66	2	2	Trafic de zone franche avec Samnaun	
	48	1, 4, 8	1/2	-	-	-	1	66	-	66	2	2	Trafic de zone franche avec Samnaun avec réparation	
Trafic dans la zone frontière	49	1, 4, 8	-	-	-	-	0	-	-	60	60	1	1	Trafic dans la zone frontière d'exploitation forestière avec la France
	50	1, 4, 8	-	-	-	-	0	-	-	63	63	1	1	Autre trafic dans zone frontière
	51	1, 8	-	-	-	-	0	-	-	67	67	2	2	Produits du pacage frontalier
	52	1, 8	-	-	-	-	0	-	-	68	68	2	2	Trafic de marché

Types de taxation

- Taxation normale
- Trafic de perfectionnement
- Trafic de réparation
- Marchandises en retour
- Allègement douanier
- Tabac
- Admission en franchise selon LD
- Admission en franchise de redevances
- Marchandises en retour selon le droit douanier
- Marchandises en retour selon LD et L'TVA

CMC

- Marchandise commerciale
- Marchandise non commerciale

Types de remboursement

- Remboursement de la taxe d'incitation sur les COV
- Demande de contribution à l'exportation
- Demande pour l'alcool
- Demande pour au moins 2 des types de remboursement 1 à 3
- Remboursement de la redevance sur la bière
- Autres remboursements

Types de procédure

- Procédure ordinaire
- Procédure simplifiée
- Procédure spéciale

Types de décompte

- Système de la suspension
- Procédure de remboursement

Types de perfectionnement

- Trafic de perfectionnement commercial
- Trafic de perfectionnement à façon

Réparation

- 1 oui / 0 non

Direction du trafic

- actif
- passif

Trafics de zone franche

- Haute-Savoie
- Pays de Gex
- Samnaun

Trafics dans la zone frontière

- Trafic dans la zone frontière d'exploitation forestière avec la France
- Autres trafic dans zone frontière
- Produits du pacage frontalier
- Trafic de marché

Remarque e-dec

DPO_HANDELSWARE_C = HST_WARENTYP 4 (entrepôt intermédiaire, seulement export);
DPO_HANDELSWARE_C = HST_WARENTYP 7 (réparation, import et export)
► Livraison Warentyp à DDB (MNC)

► tous les champs " vides " sont facultatifs (ils peuvent contenir une valeur ; mais ne doivent pas)

► tous les champs avec " - " ne sont pas présents

Lorsqu'aucune combinaison n'entre en ligne de compte => champ CT = vide

Lorsque plusieurs combinaisons entrent en ligne de compte =>

► si mêmes CT = accepter

► si différents CT = vide

Code de taxation = CT Exportation

Dans NCTS, les codes de taxation doivent être enregistrés dans la rubrique «CD».

Dans l'application e-dec Export, les codes de taxation n'existent pas: les divers champs e-dec (type de taxation, etc.) sont combinés puis transformés en CT correspondants. L'indication dans la colonne e-dec Export nous informe sur la possibilité d'établir la combinaison correspondante.

CT	Texte	NCTS	e-dec Exp.	Abréviation
20	Marchandises non commerciales qui ne sont pas reprises dans la statistique ¹⁾	X	X	MNC
21	Autres marchandises, sans remboursement	X	X	
22	Marchandises étrangères en retour ²⁾ avec demande de remboursement des redevances d'entrée	X	X	
23	Marchandises étrangères en retour ²⁾ sans demande de remboursement des redevances d'entrée	X	X	
24	Marchandises non commerciales selon liste des exclusions	X	X	
25	Le remboursement de la taxe d'incitation sur les COV est demandé	X	X	
27	Avec demande pour l'alcool	X	X	
28	Avec demande pour au moins 2 des CT 25 à 27	X	X	
29	Le remboursement de la redevance sur la bière est demandé	X	X	
30	Trafic de perfectionnement commercial actif ³⁾ (système de la suspension)	X	X	TPCA (SU)
31	Trafic de perfectionnement à façon actif ³⁾ (système de la suspension)	X	X	TPFA (SU)
32	Trafic de perfectionnement commercial actif ³⁾ (procédure de remboursement)	X	X	TPFA (SU)
33	Trafic de perfectionnement à façon actif ³⁾ (procédure de remboursement)	X	X	TPFA (RE)
35	Trafic de perfectionnement actif (procédure spéciale)	X	X	
41	Trafic de perfectionnement commercial passif (système de la suspension)	X	X	TPCP (SU)
42	Trafic de perfectionnement à façon passif (système de la suspension)	X	X	TPFP (SU)
53	Trafic de perfectionnement commercial passif (système de la suspension simplifié)	X	X	TPCP (SUs)
54	Trafic de perfectionnement à façon passif (système de la suspension simplifié)	X	X	TPFP (SUs)
60	Trafic dans la zone frontière d'exploitation forestière avec la France		X	

CT	Texte	NCTS	e-dec Exp.	Abrévia- tion
61	Trafic de zone franche avec la Haute-Savoie		X	
62	Trafic de zone franche avec le Pays de Gex		X	
63	Autre trafic dans la zone frontière		X	
66	Trafic avec Samnaun	X	X	
67	Produits du pacage frontalier		X	
68	Trafic de marché		X	

Explications

1) Marchandises qui, dans la procédure de la déclaration en douane, peuvent être déclarées au moyen d'une déclaration en douane simplifiée (double de la lettre de voiture, copie de facture, etc.), entre autres :

- courrier diplomatique
- effets personnels
- papiers d'affaires
- échantillons de marchandises

Pour les déclarations avec CT 20, il n'est pas possible d'utiliser un autre CT.

- 2) Les marchandises pour / après réparation ne sont pas considérées comme marchandises en retour. Réparation = opération rendant à nouveau intégralement utilisable une marchandise utilisée, usagée, détériorée ou salie.
- 3) Jusqu'à la mise en place d'une solution électronique de taxation à l'importation et à l'exportation de la procédure simplifiée de perfectionnement actif, la taxation doit être effectuée selon le form. [47.84](#) (form. 11.71 et 11.72 resp. 11.86).

1.1.1 Codages pour cas spéciaux Exportation (état : mars 2018)

voir aussi [cas spéciaux e-dec Export](#)

				NCTS		e-dec Export	
				MC	CD	Marchandise commerciale	Valeur statistique
Perfectionnement actif/passif Autre que sous le régime du perfectionnement actif/passif. Doit être déclaré en procédure normale selon les prescriptions générales.	En retour après perfectionnement sur territoire douanier avec/sans matériel neuf (actif) = Marchandise commerciale			1	21	Oui	Valeur import + Coûts du travail/perfectionnement + Valeur matériel neuf + Frais de transport jusqu'à la frontière
	Pour perfectionnement hors du territoire douanier (passif) = Marchandise commerciale			1	21	Oui	Valeur marchandise + Frais de transport jusqu'à la frontière
Perfectionnement actif (sans la réparation) sous le régime du perfectionnement Art. 12 et 59 LD Les marchandises dans le trafic de perfectionnement actif en procédure simplifiée, doivent être déclarées avec le form. 11.86.	commercial	ordinaire	système de la suspension	1	30	Oui	Valeur import + Coûts du travail/perfectionnement + valeur matériel neuf + frais de transport jusqu'à la frontière
			syst. du remboursement	1	32	Oui	
	à façon	ordinaire	système de la suspension	1	31	Oui	
			syst. du remboursement	1	33	Oui	
Perfectionnement passif (sans la réparation) sous le régime du perfectionnement Art. 13 et 60 LD	commercial	ordinaire	système de la suspension	1	41	Oui	Valeur marchandise + frais de transport jusqu'à la frontière
			simplifiée	1	53	Oui	
	à façon	ordinaire	système de la suspension	1	42	Oui	
			simplifiée	1	54	Oui	
Perfectionnement actif procédure de remboursement spéciale	Le trafic de perfectionnement actif en procédure de remboursement spéciale se limite aux produits agricoles de base selon le R-10-70 chiffre 10 .			1	35	Oui	Valeur marchandise + frais de transport jusqu'à la frontière

Réparation Autre que sous le régime du perfectionnement actif/passif. Doit être déclaré en procédure normale selon les prescriptions générales. La direction du trafic (actif ou passif) doit toujours être indiquée.	En retour après réparation sur territoire douanier (actif) avec/sans matériel neuf y c. réparation sous garantie = Marchandise non commerciale			2	24	Non	Valeur import + coûts du travail/perfectionnement + valeur matériel neuf + frais de transport jusqu'à la frontière
	Pour réparation hors du territoire douanier (passif) = Marchandise non commerciale			2	24	Non	Valeur marchandise + frais de transport jusqu'à la frontière
Réparation sous le régime du perfectionnement actif Art. 12 et 59 LD Les marchandises pour / après réparation dans le trafic de perfectionnement actif en procédure simplifiée, doivent être déclarées avec le form. 11.86	commercial	ordinaire	système de la suspension	2	30	Non	Valeur import + coûts du travail/perfectionnement + valeur matériel neuf + frais de transport jusqu'à la frontière
			syst. du remboursement	2	32	Non	
	à façon	ordinaire	système de la suspension	2	31	Non	
			syst. du remboursement	2	33	Non	
Réparation sous le régime du perfectionnement passif Art. 13 et 60 LD	commercial	ordinaire	système de la suspension	2	41	Non	Valeur marchandise + frais de transport jusqu'à la frontière
			système de la suspension	2	53	Non	
	à façon	ordinaire	système de la suspension	2	42	Non	
			système de la suspension	2	54	Non	
Marchandise en retour Art. 11 et 61 LD	Marchandises étrangères en retour avec demande de remboursement des redevances d'entrée			1	22	Oui	Valeur import + frais de transport jusqu'à la frontière
	Marchandises étrangères en retour sans demande de remboursement des redevances d'entrée			1	23	Oui	Valeur import + frais de transport jusqu'à la frontière